## APCL

**Marche IVV**

Une fois encore, nous avons connu un franc succès, puisque notre 26ème édition a attiré plus de 800 marcheurs. Une grande réussite, ce malgré un nombre d'absences et de défections. Merci donc à toutes et à tous, petites, moyennes et grandes mains qui ont œuvré avant, pendant et après la marche.

Souhaitons qu'en février prochain la covid 19 (ou 20) n'empêchera pas une 27ème édition !

Nos projets immédiats (tributaires de l'état sanitaire de notre région).

- Marche locale (celle prévue initialement fin Juin) suivi d'un jambon à la broche le 5 septembre.
- Participation à la marche de Folkling si elle a lieu.
- Sortie marche gourmande à déterminer (pas facile, presque toutes étant déjà annulées).

N'oubliez pas de nous retrouver sur notre site apcl-leyviller.fr

## L'ASL

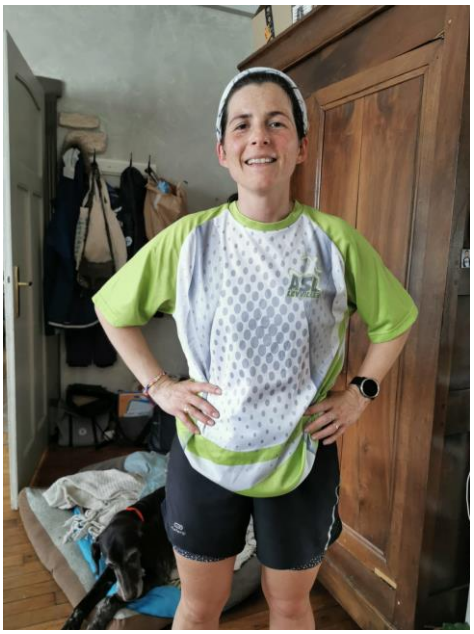

Nous avons commencé cette année sur les chapeaux de roue avec de nombreux participants à la marche IVV de LEYVILLER le 16 Février avec 12 coureurs suivi d'un bon couscous au Château Neuf à Cappel avec la famille. Tony Boldan, Eric Klam et Julie Koenig ont participé le 8 Mars au trail de Stiring Wendel, qui était très difficile par son dénivelé. Juste après ce trail , malheureusement tout s'est arrêté par le confinement! Comme vous avez pu peut être le voir, chacun des coureurs a continué de se maintenir en forme, mais en courant seul. Cela a été très difficile car il nous manquait la convivialité de la course ensemble

Il y a eu 4 coureuses qui s'étaient inscrites au marathon de Paris. Anne Bischoff, Marie Felt, Nadège Grevin et Myriam Olmscheid s'étaient pourtant bien entraînées pour terminer ce périple de 42,195 Kms Seul Nadège a décidé de boucler tout de même ce marathon mais sur son tapis de course. Quel mental d'acier pour courir 42.195 sur son tapis. Bravo à elle!! Nous espérons participer à de nouvelles courses dès que possible.

Le weekend end du 15 Août, la fête patronale est maintenue (sans brocante) vous pourrez venir déguster saucisses ou pizza flamm pendant le week-end

N'hésitez pas à nous joindre, débutant ou confirmé, pour cela vous pouvez joindre le Président Tony Boldan au 0650241587 ou Alain Bischoff au 0672038217.

## KRONENBUS

Cette année avait pourtant si bien commencé. Nous avions organisé notre Assemblée Générale fin Janvier et accueilli à cette occasion de nouveaux membres. Notre programme de l'année était bouclé (avec évidemment notre meeting phare à Leyviller début Juillet).

Nous démarrions notre saison 2020 début Mars à Valence avec une bourse de pièces VW. Puis, nous nous rendions en Belgique pour une soirée privée avec d'autres clubs internationaux.

Malheureusement, nous avons été stoppés net dans nos activités suite à l'arrivée du Covid-19.

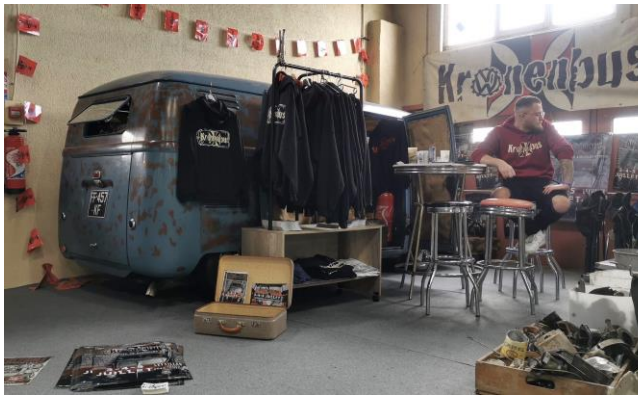

Personne n'aurait imaginé une telle situation. Nous avons sérieusement réfléchi à toutes les possibilités afin de maintenir notre événement face à l'ampleur de la crise sanitaire. Mais, *suite aux annonces imprécises des autorités, nous savions que l'annulation de notre meeting était inévitable.*

Nous travaillions activement depuis plus d'un an pour concocter la meilleure édition Kronenbus possible. Cette année en plus, nous fêtions les 15 ans de notre association!

Nous avions prévu de passer un week-end de folie avec nos Volkswagen, avec un cinéma géant en mode Drive-in, un feu d'artifice grandiose, sans parler de la soirée DJ et des 6 groupes de musique prodigieux qui devaient jouer sur scène.

Nous ne pouvions envisager de festoyer ensemble en respectant les contraintes de distanciation et de sécurité annoncées par le gouvernement. Ce n'est plus l'esprit dans lequel nous avons choisi d'organiser notre meeting. Aussi, comme l'évolution de la pandémie est trop incertaine, nous avons choisi de ne pas reporter notre rassemblement, car nous ne pourrons garantir malgré toute notre volonté la protection de notre public, de nos exposants, artistes, bénévoles et membres de notre association.

Nous sommes une très petite organisation, qui se donne à fond pour proposer un événement de qualité. C'est grâce au succès de nos éditions précédentes que nous en sommes là. Ce meeting est très important pour nous et nous tenons à ce qu'il reste un moment mémorable et convivial pour vous aussi.

Face à cette crise inédite, notre plus grand souhait est que tout rentre dans l'ordre le plus tôt possible. Nous pensons fortement aux personnes touchées de près ou de loin par cette pandémie. Il y a un temps pour tout. Soyons solidaires et nous retrouverons rapidement notre liberté à bord de nos VW.

Il y a déjà trop d'événements prévus l'année prochaine en raison des annulations de cette année. Nous respectons fortement les autres clubs organisateurs. C'est pourquoi, afin de ne pas tomber en même temps que d'autres meetings, nous vous donnons rendez-vous si tout va bien d'ici deux ans à Leyviller les 1-2-3 Juillet 2022.

Malgré la déception, nous restons positifs et continuons à travailler sur nos anciennes Volkswagen. Nous sommes déjà de retour sur la route pour de magnifiques road trips.

## SEANCE DU 5 MARS 2020

**le Conseil Municipal :**

- approuve le compte administratif 2019 ainsi que le compte de gestion 2019 établi par le receveur municipal.

**Section de fonctionnement**

Dépenses 204 910,05 € Recettes 298 230,87 €

**Section d'investissement**

Dépenses 115 026,67 € Recettes 151 648,95 €

**Résultat de clôture** **129 943,10 €**

- Décide de ne pas exercer son Droit de Préemption Urbain sur la vente de la maison 1 rue de la cité section 4 parcelle 281

## SEANCE DU 25 MAI 2020

**Le Conseil Municipal**

- A élu BALLIE Daniel en tant que Maire de la nouvelle municipalité avec 10 voix pour et 1 blanc

- A fixé à 3 le nombre d'adjoints du nouveau Conseil Municipal ;

- A élu : WAGNER Denis : 1er adjoint avec 10 voix pour et 1 bulletin blanc
  NICOLAY Anne-Marie : 2ème adjoint avec 10 voix pour et 1 bulletin blanc
  MOUTH Aurélie : 3ème adjoint avec 9 voix pour et 2 bulletins blancs

- Autorise Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat à recruter, des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour remplacer temporairement un fonctionnaire ou un agent contractuel indisponible.

## SEANCE DU 2 JUIN 2020

**le Conseil Municipal :**

- donne délégation d'attribution et de signature du Conseil Municipal au Maire selon l'article L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- fixe, à l'unanimité, le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints aux taux suivants :

  Le Maire : 40,3 % de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027
  Les adjoints : 10,7 % de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027

- Désigne les délégués communaux et intercommunaux

Délégués à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie : BALLIÉ Daniel – WAGNER Denis

Délégués au Syndicat Forestier de Saint Jean Rohrbach : BALLIÉ Daniel – WAGNER Denis

Délégués au Syndicat des Eaux de Hellimer Fremestroff, : BALLIÉ Daniel – NICOLAY Anne-Marie

| | |
|---|---|
| Délégués scolaires à l'école de Leyviller : | BALLIÉ Daniel – STEYER François |
| Délégué correspondant défense : | MEYER Valérie |
| Délégué sécurité routière : | NICOLAY Anne-Marie |
| Délégués auprès des associations : | BALLIÉ Daniel – MOUTH Aurélie |
| Délégué sécurité civile : | MOUTH Aurélie |

- constitue les commissions communales

1. **VOIRIE** :

Président : WAGNER Denis
Titulaires : BALLIE Daniel – NICOLAY Anne-Marie
Suppléants : OLMSCHEID Patrick – STEYER François – SCHWARTZ Lucien

2. **BATIMENTS COMMUNAUX - ESPACES PUBLICS :**

Président : MOUTH Aurélie
Titulaires : BALLIE Daniel –WAGNER Denis – NICOLAY Anne-Marie
Suppléants : ALBERT Patrick – POLAK Nadia

3. **APPEL D'OFFRE :**

Président : BALLIE Daniel
Titulaires : WAGNER Denis - NICOLAY Anne-Marie – MOUTH Aurélie
Suppléants : KLAM Yves – OLMSCHEID Patrick – MEYER Valérie

4. **URBANISME, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, EAU et FORETS, COURS D'EAU, DEFENSE INCENDIE, PROTECTION CIVILE:**

Président : BALLIE Daniel
Titulaires : WAGNER Denis – KLAM Yves – SCHWARTZ Lucien
Suppléant : MOUTH Aurélie

5. **SCOLAIRE – FETE ET LOISIRS - AIDE SOCIALE – BULLETIN COMMUNAL**

Président : NICOLAY Anne-Marie
Titulaires : MOUTH Aurélie – BALLIÉ Daniel – STEYER François – KLAM Yves
Suppléants : WAGNER Denis - MEYER Valérie – POLAK Nadia

- attribue, à l'unanimité, les travaux de voirie rue des jardins, roses et lilas à :
  L'entreprise MAEVA de Hambach pour un montant HT de 255 916,50 €

## SEANCE DU 25 JUIN 2020

**le Conseil Municipal :**

- décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation M 14 2019 sur le budget primitif 2020 :

| | |
|---|---|
| Montant à affecter | 229 627, 38 € |
| Excédent reporté sur 2020 (002) | 229 627, 38 € |

- décide à l'unanimité de maintenir pour l'année 2020 les taux votés pour l'exercice 2019, à savoir :

| | |
|---|---|
| Foncier bâti | 13,60 % |
| Foncier non bâti | 42,52 % |

Le produit fiscal total attendu, à inscrire au Budget Primitif 2020, sera de 54 628 €.

- Vote et approuve à l'unanimité, le budget primitif M 14 2020.

| | Investissement | Fonctionnement | Total |
|---|---|---|---|
| Dépenses | 589 667 € | 513 138 € | 1 102 805 € |
| Recettes | 589 667 € | 513 138 € | 1 102 805 € |

- Décide de réaliser un emprunt d'un montant de 230 000 € pour les travaux d'amélioration du cadre de vie et modernisation des rues des jardins, roses et lilas,

- Décide de réaliser cet emprunt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine à Metz avec les caractéristiques suivantes : prêt à taux fixe, d'une durée de 10 ans, au taux TAEG de 1,04%, par remboursement trimestriel,

- Suite au renouvellement de la municipalité, il convient de procéder à la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs. Le Maire, étant d'office président de la commission, il faut encore nommer 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants parmi lesquels le Directeur des finances publiques retiendra 3 titulaires et 3 suppléants.

- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve la liste ci-dessous :

Titulaires : Mouth Aurélie, Olmscheid Patrick, Klam Yves, Nicolay Anne-Marie, Wagner Denis, Steyer François.

Suppléants : Schwartz Lucien, Polak Nadia, Meyer Valérie, Albert Patrick, Ballié Martine, Klam Patrice.

- Vote les subventions suivantes :

| | |
|---|---|
| Amicale des Sapeurs-Pompiers de Leyviller | 931,80 € avec 8 voix pour et 3 abstentions |
| ASL (Association Sportive de Leyviller) | 400 € avec 9 voix pour et 2 abstentions |
| Gym club | 100 € avec 8 voix pour et 3 abstentions |
| Sécurité Civile | 30 € à l'unanimité |
| USEP | 370 € à l'unanimité |

GOUVERNEMENT

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

## ~ Baignades ~

# ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

## VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

***Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.***

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans.
Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

## VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

**FATIGUE et/ou TENDANCE à S'ENDORMIR**

**SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES**

**VOMISSEMENTS**

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, **il faut rapidement prévenir les secours.**

La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

**NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :**
**15 - 18 - 112**

**Pour plus d'informations**
*https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades*
*www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades*

EN PARTENARIAT AVEC GFRIUP GROUPE FRANCOPHONE DE RÉANIMATION ET URGENCES PÉDIATRIQUES — sfmu SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE D'URGENCE

## INFORMATIONS GENERALES

**Pour un environnement agréable et un village plus calme**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, (tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse ou meuleuse) **sont interdits les dimanches et jours fériés. Ils sont également très fortement déconseillés en semaine de 12h00 à 13h30 et le soir après 19h00.**

Il vous est demandé de ne pas déposer de bouteilles en verre dans les conteneurs situés rue des mésanges (à côté de la salle socio-culturelle) entre 22 h00 et 6h00 de façon à préserver la quiétude des riverains.

**Déjections canines**

Rappel de la loi : « les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics »
Tout propriétaire de chien est tenu, par tout moyen approprié, de procéder au ramassage des déjections canines.
Bien sûr, ces règles s'appliquent également au crottin de cheval.

Soyons des citoyens responsables de notre environnement et **n'infligeons pas à autrui ce que nous n'aimerions pas qu'on nous fasse.**
Quelques règles simples si souvent négligées et un petit effort de chacun permettront d'améliorer notre cadre de vie.

**Gendarmerie**

Rappel : la brigade de proximité de Grostenquin n'assure plus l'accueil du public. Les personnes pourront se rendre à la brigade de Grostenquin uniquement sur rendez-vous.
Pour tout renseignement ou dépôt de plainte, il faudra se rendre à la brigade de Morhange aux heures d'ouverture suivantes :
Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

**Mairie de Leyviller**

Horaires d'ouverture au public : Mardi  et jeudi de 17h00 à 19h00
Téléphone : 03.87.05.03.65
Mail: mairiedeleyviller@orange.fr

**Trésorerie de Grostenquin-Morhange**

Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 12h00
Téléphone : 03.87.01.70.05
Adresse : 14 rue des églantiers 57660 Grostenquin

**Syndicat des Eaux de Hellimer-Frémestroff**

Horaires d'ouverture au public : le lundi et le vendredi de 9h00 à 11h00
le mardi et le jeudi de 14h00 à 16h00
Téléphone : 03.87.01.84.69
Adresse : 10 rue principale 57660 Leyviller

**Agence Postale de Hellimer**

Horaires d'ouverture : le lundi de 14h00 à 16h00
le mercredi de 9h00 à 11h30
le vendredi 14h00 à 16h30

Téléphone : 03.87.86.42.83
Adresse : 1 rue Saint Martin 57660 Hellimer

Le conseil municipal vous souhaite de bonnes vacances !